



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-006

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 Janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le lundi 18 janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 11/01/2021

Date d'affichage 11/01/2021

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

Procurations : 1

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU.

Était absents excusés : Madame Chrystel VINCENT, Monsieur David LECARPENTIER a donné son pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Nicolas GAZENGEL a été élu secrétaire de séance.

ACHAT D'UN VÉHICULE D'OCCASION

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

A la suite du changement de prestataire restauration, il convient d'acquérir un véhicule type utilitaire afin d'assurer le transport des repas depuis la cuisine centrale de Cossé le Vivien vers les locaux péri / Extra Scolaires de la commune de Beaulieu sur Oudon. Ce véhicule sera également mutualisé avec les autres services de la collectivité (secrétariat et ALSH)

Après contact avec le gérant du garage installé sur la commune, il est proposé aux membres du conseil d'acquérir le véhicule suivant :

Marque / Modèle	Motorisation	Equipements	KM	Prix
Renault Kangoo 2013	1,6 Litres 105 CV Essence	Vitres électriques Porte latérale Rétroviseurs électriques ABS Airbags	64 800	7 875 € HT

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 12 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 21 janvier 2021.

Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20210118-2021-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2021

